



Les brèves du Verdus

Saint-Guilhem-le-Désert

Inscription sur les listes électorales

Pour pouvoir exercer son droit de vote à l'occasion des élections municipales qui auront lieu les 15 et 22 mars 2026, Il faut être inscrit sur les listes électorales.

Pour vérifier votre inscription, rendez-vous sur cette page du site

<https://www.elections.interieur.gouv.fr/mes-demarches/je-verifie-ma-situation-electorale>

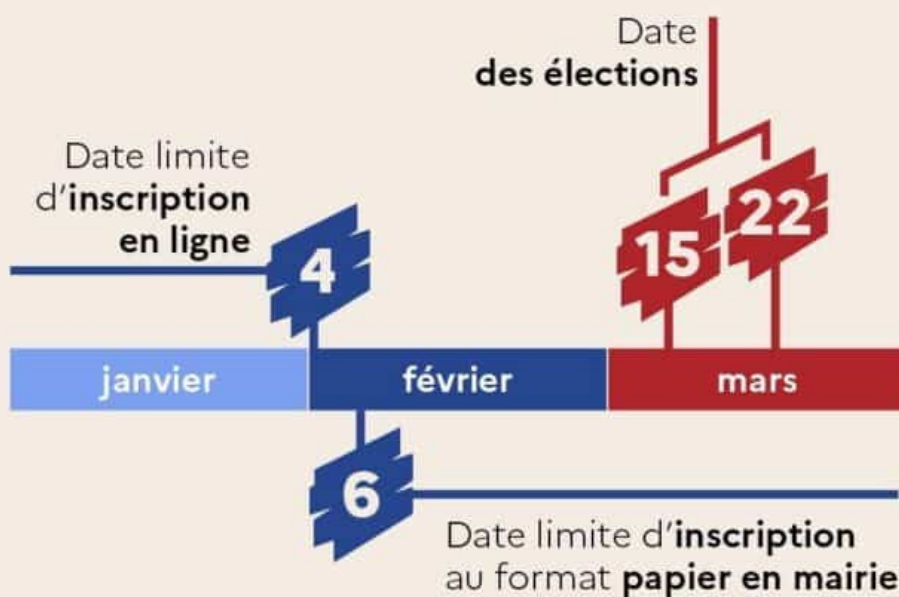
Si vous n'êtes pas inscrit, vous pouvez **demandez votre inscription** :

- en ligne : <https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R16396> jusqu'au mercredi 4 février 2026
- en mairie jusqu'au vendredi 6 février 2026 (muni du formulaire 12669*02 <https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R16024>, d'un document d'identité valide, d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois ou tout autre document selon votre situation).

Pour toute information

<https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/N47>

Date limite d'inscription sur les listes électorales



mairie de Saint-Guilhem-le-Désert

Grand Chemin du Val de Gellone, 34150, Saint-Guilhem-le-Désert

Cet email a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}

Vous avez reçu cet email parce que vous vous êtes inscrit à notre newsletter.

[Se désinscrire](#)

